



Saint-Herménégilde

816, rue Principale, St-Herménégilde (Québec), J0B 2W0
Téléphone : (819) 849-4443 / Télécopieur : (819) 849-6924
municipalite@st-hermenegilde.qc.ca

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE-ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ DE SAINT-HERMÉNÉGILDE, **QUE :**

Le conseil municipal, lors de sa session ordinaire tenue le 15 janvier 2024, a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NO : 336 (2024)

Décrétant la rémunération des membres du conseil municipal de Saint-Herménégilde

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la soussignée, au 816, Principale à Saint-Herménégilde. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture du bureau, en demandant une copie moyennant les frais exigibles.

DONNÉ ce 17^{ème} jour du mois de janvier 2024.

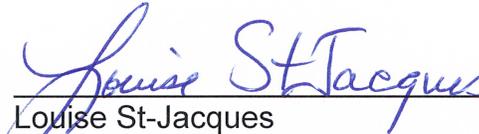


Louise St-Jacques
Greffière-trésorière-adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Jacques, greffière-trésorière-adjointe de la municipalité de Saint-Herménégilde, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 17 janvier 2024, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 17^{ème} jour de janvier 2024.



Louise St-Jacques
Greffière-trésorière-adjointe